

# Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• numéro 8 / avril 2014 / Panorama mensuel des marchés céréaliers

La fin du mois de mars a vu la publication des premières prévisions relatives à la campagne 2014/15 par le Conseil International des Céréales ainsi que la parution du rapport de l'USDA sur les intentions de semis des agriculteurs aux États-Unis. Sur le marché, la situation en Ukraine et la sécheresse dans les plaines américaines ont focalisé l'attention des observateurs tout au long du mois écoulé.

## Monde

### Impact haussier du conflit entre Russie et Ukraine

L'inquiétude des opérateurs vis-à-vis du conflit russo-ukrainien porte sur deux points : la poursuite des exportations au départ de cette zone d'ici la fin de campagne 2013/14 d'une part, la récolte 2014/15 d'autre part.

Dans un premier temps, compte tenu de la zone concernée, les craintes se sont concentrées sur le déroulement des exportations ukrainiennes et russes d'ici la fin de la campagne : en Crimée, le port de Sébastopol, dispose de deux terminaux céréaliers, tandis que les exportations russes qui s'effectuent par la mer d'Azov doivent ensuite traverser le détroit de Kertch.

Cependant, les objectifs de campagne des uns et des autres étaient déjà bien avancés au moment où la situation s'est tendue. En particulier, à la fin du mois de janvier, l'Ukraine avait déjà exporté environ 7 Mt de blé (sur 10 Mt attendues), 11 Mt de maïs (sur 20 Mt) et 2 Mt d'orge.

Par ailleurs, au départ d'Ukraine, l'essentiel des volumes est embarqué dans les ports d'Odessa, de Micholaïev, d'Illitchivsk et de Yuzhne, les volumes embarqués en Crimée ne représentant, en moyenne, que 7 % des grains expédiés.

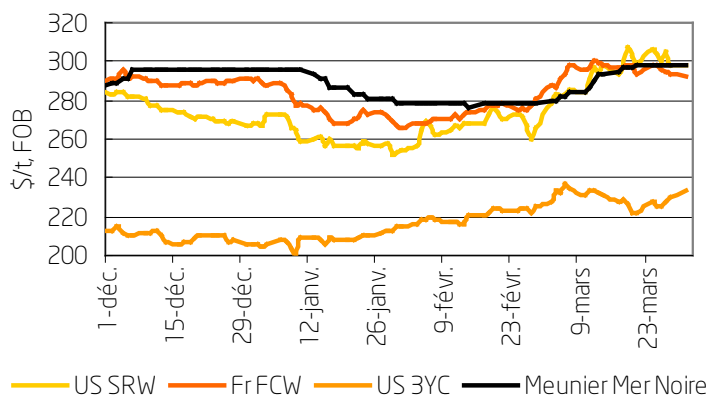
Force est de constater que le conflit n'a, pour le moment, pas entravé les expéditions de céréales, extrêmement importantes pour l'entrée de

devises dans ces deux pays, et que les inquiétudes relatives à la poursuite des expéditions s'estompent. Du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> avril, selon le ministère de l'agriculture ukrainien, ce sont 6 Mt de maïs supplémentaires qui ont été exportées (portant le total à environ 17 Mt), 0,7 Mt de blé et 0,2 Mt d'orge, soit un total depuis le début de la campagne de 27,5 Mt de céréales (contre 19,5 Mt la campagne précédente à la même date).

Une autre inquiétude prend le relais, qui porte sur le déroulement des semis de printemps et sur le niveau de la récolte 2014.

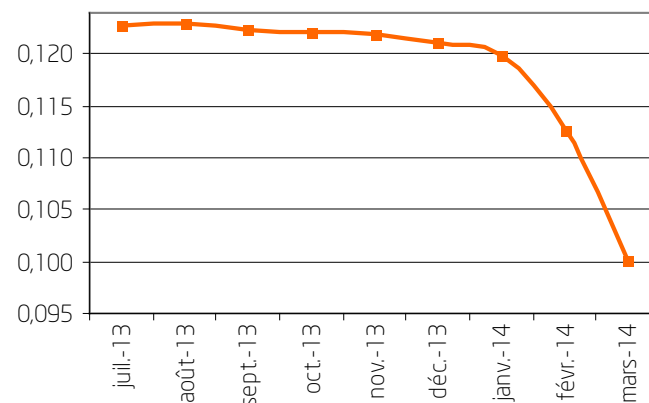
La surface semée en céréales à paille ne semble pas devoir être un sujet de préoccupation. En effet, sur l'ensemble du territoire ukrainien, les semis progressent normalement. Selon le Ministère de l'Agriculture, le 20 mars, ils étaient même en avance sur la campagne précédente (814 000 ha contre 647 000 ha) ; ils ont ensuite encore accéléré pour atteindre 2,26 Mha à la fin du mois (soit 81% des prévisions). L'orge représente l'essentiel de ces surfaces avec 1,7 Mha déjà emblavés et plus de 2 Mha attendus (soit environ 70 % des surfaces de printemps hors maïs). Les surfaces de blés de printemps - 185 000 ha prévus - ne représentent qu'une très faible proportion de la surface totale en blé (6,6 Mha en 2013/14).

Évolution des cours mondiaux des céréales depuis décembre 2013



Source : CIC

Évolution de la hrynia ukrainienne par rapport au dollar (taux de change moyen mensuel)



Source : fxtop.com

Du point de vue du volume de la production ukrainienne, le statut de la Crimée a une importance relative. La production céréalière de la péninsule est de l'ordre de 1,3 Mt (dont 800 000 t de céréales de printemps) soit environ 2 % de la production céréalière totale de l'Ukraine.

En revanche, les inquiétudes sont plus sérieuses concernant les semis de maïs. Si la dépréciation de la hryvnia ukrainienne par rapport au dollar ces derniers mois renchérit les intrants (semences, engrais, carburant...) et est donc susceptible d'affecter la conduite de toutes les cultures, celle du maïs, plus coûteuse, est particulièrement en risque. Le manque de trésorerie pourrait notamment porter un coup sévère, au moins cette campagne, à l'utilisation de semences de qualité, un élément dont on sait qu'il a joué un rôle déterminant dans la montée en puissance de l'Ukraine sur le marché mondial du maïs (actuellement troisième exportateur derrière les États-Unis et le Brésil). La contrainte financière risque donc d'impacter la production de la campagne 2014/15, à la fois par le biais d'une réduction des surfaces semées et par une dégradation des rendements.

Le Ministère de l'agriculture a cependant annoncé le 31 mars que les 7 000 premiers hectares de maïs avaient été semés et maintient ses prévisions de surfaces à 5 Mha (4,8 Mha en 2013).

### La sécheresse aux États-Unis prend le relais de l'Ukraine sur le marché du blé

Un manque de précipitations affecte depuis le début de l'année les plaines du sud des États-Unis (Texas, Oklahoma, Kansas), principale région productrice de blé de type Hard Red Winter. En mars, les précipitations ont été inférieures de 18 % à la normale au Kansas, de 49 % dans l'Oklahoma et de 36 % au Texas, ce qui impacte bien évidemment l'état des parcelles de blé. Selon le dernier rapport sur l'état des cultures, la proportion de blés classée « bons à excellent » la semaine du 31 mars au 6 avril, régresse à 29 % au Kansas (32 % la semaine précédente), 15 % en Oklahoma (17 %) et en dépit d'une légère amélioration, à peine 13 % au Texas (11 % la semaine précédente).

Cette sécheresse faisant baisser les pronostics de rendements de la prochaine récolte, le HRW (fob golfe) a pris plus de 70 \$/t entre le 31 janvier et le 25 mars.

### Une première prévision 2014/15 conservatrice

Le CIC a publié, le 27 mars, ses premières projections pour la campagne 2014/15.

#### Bilan mondial des céréales

(Mt)	2013/15	2014/15
<b>Production</b>	<b>1967</b>	<b>1949</b>
Dont ... Blé	709	700
... Maïs	959	961
Échanges	290	283
Consommation	1914	1935
<b>Stock final</b>	<b>388</b>	<b>402</b>

Source : CIC, mise à jour le 27 mars 2014

La production mondiale de céréales de la campagne à venir est prévue à 1 949 Mt. Ce très léger recul (- 1 %) repose sur l'hypothèse, raisonnable, d'une baisse des rendements en blé par rapport au niveau exceptionnel atteint en 2013/14 et sur le maintien des rendements en maïs. Dans un contexte de consommation toujours en hausse, le stock final de blé serait inchangé tandis que le stock de maïs serait au plus haut depuis quinze ans.

### Les intentions de semis aux États-Unis

Comme tous les ans, l'USDA a publié fin mars son rapport sur les intentions de semis de printemps aux États-Unis. Pour l'essentiel, il confirme les gains de surface du soja (+ 6 % à 33 Mha) au détriment du maïs, une évolution annoncée lors de la conférence annuelle de l'USDA fin février dernier.

En maïs, la superficie est prévue à 37,1 Mha, en baisse de 4 % par rapport à 2013. Cela constituerait la surface la plus faible depuis 2010.

Concernant les blés de printemps, les semis sont évalués à 5,6 Mha (+ 4 %). Sur ce total (essentiellement du HRS), le blé dur représente 0,7 Mha, en hausse de 22 % par rapport à 2013. Malgré cette augmentation des semis de printemps, la surface totale en blé pour la récolte 2014 est évaluée à 22,6 Mha, en régression de 1 % par rapport à la campagne actuelle. En effet, la surface de blé d'hiver (17 Mha dont 12,2 Mha de HRW, 3,4 Mha de SRW et 1,4 Mha de Soft White) perd 3 % par rapport à l'année dernière.

### L'envolée des cours de l'éthanol

À la fin du mois de mars le prix de l'éthanol-carburant s'approche de 3\$/gallons, valeur qu'il n'avait plus atteinte depuis juillet 2011.

#### Cours de l'éthanol carburant aux États-Unis

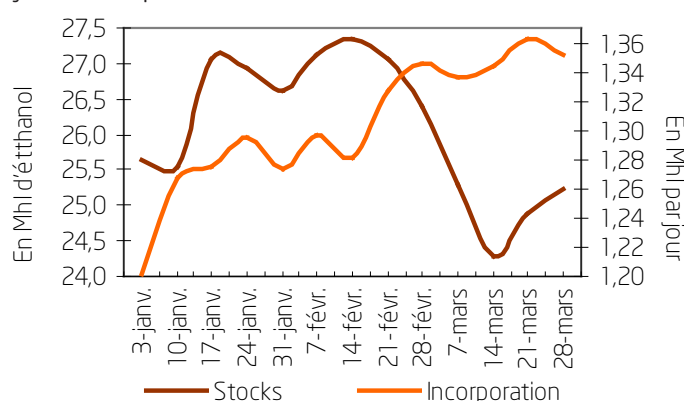


Source : Reuters

Depuis le début de l'année, la consommation d'essence est relancée aux États-Unis, entraînant une augmentation des volumes d'éthanol-carburant incorporés.

Étant donné que la production a décliné pendant la deuxième quinzaine de février, il a fallu puiser sur les stocks pour satisfaire cette demande. Mais, depuis la fin du mois de mars, la fabrication d'éthanol est repartie à la hausse et les stocks se reconstituent légèrement.

#### Rythme d'incorporation et stock d'éthanol-carburant aux États-Unis



Source : EIA

## Union européenne

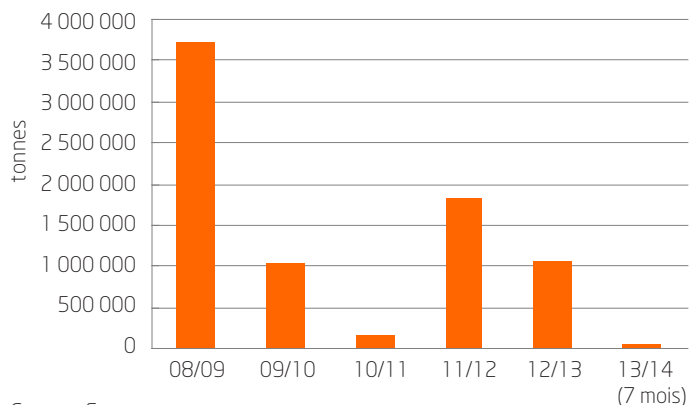
### Ouverture de contingents tarifaires à l'importation de certaines céréales originaires d'Ukraine

Corollaire céréalière du soutien politique et financier que l'UE a décidé d'apporter à l'Ukraine, un règlement de la Commission a été voté le 8 avril, qui ouvre des contingents tarifaires à l'importation des céréales ukrainiennes. Dans l'attente de la mise en place de l'accord d'association entre l'UE et l'Ukraine, ce règlement prévoit ainsi d'ouvrir le marché communautaire, jusqu'au 31 octobre 2014 et avec un droit à l'importation égal à zéro, à 950 000 t de blé tendre et farines, à 400 000 t de maïs et à 250 000 t d'orge originaires d'Ukraine.

Un ensemble d'éléments doit être pris en compte pour tenter d'apprécier l'impact possible de ces contingents sur le marché communautaire.

La première interrogation porte sur ce que représentent les volumes mentionnés ci-dessus. Si l'on se réfère aux cinq dernières campagnes ainsi qu'aux 7 mois disponibles statistiquement sur la campagne en cours, on constate que les volumes de blé importés par l'UE en provenance d'Ukraine ont été extrêmement irréguliers d'une année à l'autre, à l'image de la production ukrainienne. Ils ont été compris dans une fourchette allant d'un volume négligeable (60 000 t à ce stade de la campagne 2013/14, ou 158 000 t en 2010/11) jusqu'à 3,7 Mt en 2008/09, avec une moyenne de 1,6 Mt sur les cinq dernières campagnes.

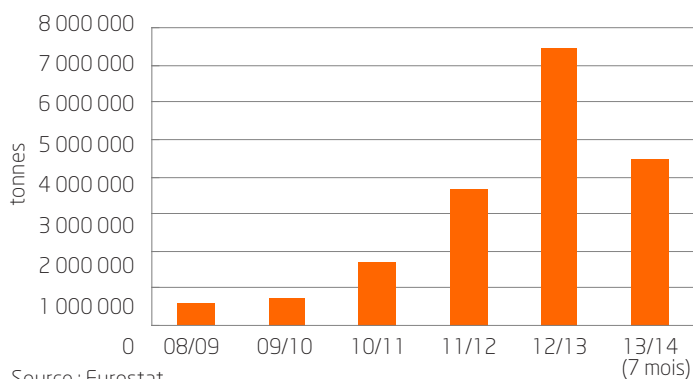
#### Importations de blé ukrainien dans l'UE



Source : Eurostat

En maïs, les volumes importés d'Ukraine dans l'UE (2,8 Mt en moyenne sur les 5 dernières campagnes) ont connu une progression continue et fulgurante entre 2008/09 (625 000 t) et 2012/13 (7,5 Mt), à la mesure de l'évolution de la production ukrainienne, et atteignent 4,5 Mt à sept mois (statistiques) de la campagne 2013/14.

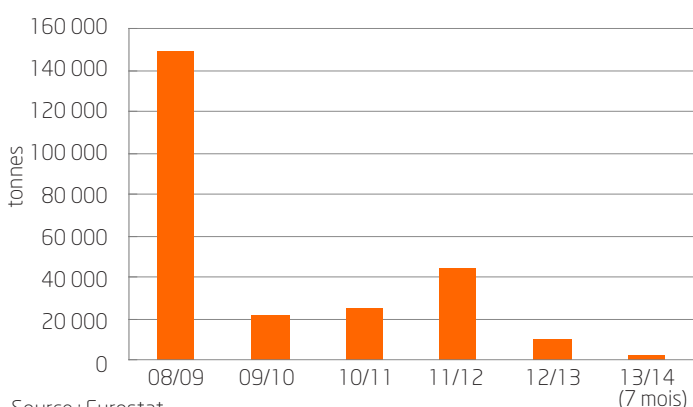
#### Importations de maïs ukrainien dans l'UE



Source : Eurostat

En comparaison des deux céréales précédentes, les importations d'orge en provenance d'Ukraine sont faibles : 150 000 t en 2008/09, moins de 50 000 t annuelles par la suite.

#### Importations d'orge ukrainienne dans l'UE



Source : Eurostat

A première vue et en moyenne, il apparaît donc que le volume des contingents est légèrement inférieur aux importations effectives en ce qui concerne le blé, très en-deçà pour le maïs et sensiblement supérieur pour l'orge.

Il faut cependant mettre en garde contre une comparaison directe entre les volumes historiques, réalisés sur une période de 12 mois, et les volumes des contingents. En effet, sachant que l'entrée en vigueur des contingents est imminente au moment où nous écrivons et qu'ils sont ouverts jusqu'au 31 octobre 2014, on peut estimer à un peu plus de 6 mois seulement, et non à douze, la période que peuvent couvrir ces volumes.

La deuxième question est celle de l'impact d'un droit zéro. Sur ce point, il convient de rappeler dans quel cadre et dans quelles conditions tarifaires les volumes évoqués plus haut ont été importés.

Le blé ukrainien, qui ne répond pas aux critères des blés de la qualité « haute » (définie notamment par un taux de protéines proche de 16 % sur matière sèche et soumis, à l'entrée dans l'UE, à un droit calculé en fonction du prix du marché mondial), accède au marché communautaire dans le cadre du contingent à droit réduit, de 12 €/t au lieu des 95 € du tarif douanier commun (TDC), pour un volume maximal d'environ 2,4 Mt. L'orge fourragère entre dans l'UE dans le cadre du contingent à droit réduit, de 16 €/t au lieu des 93 €/t du TDC, pour un volume maximal légèrement supérieur à 300 000 t. Le maïs est importé, soit dans le cadre du contingent maïs à droit zéro (de 242 000 t lors de son ouverture en 2006/07, revalorisé à 278 000 t courant 2011/12), soit en étant soumis au droit à l'importation. Sur ce dernier point, il faut rappeler qu'en dépit de l'existence d'un droit de 94 €/t dans le TDC, c'est un droit calculé, de fait égal à zéro dans la période récente, qui s'applique aux importations de maïs hors contingent, et ce droit couvre la différence entre le prix CAF à l'importation et 155 % du prix de référence (155 % de 101,31 €/t, soit 157 €/t).

Ceci étant, sur toute une partie de la période passée en revue, les importations ont *de facto* été réalisées à droit zéro, soit parce que la Commission a pris des mesures de suspension des droits réduits, pour faciliter l'approvisionnement du marché communautaire, soit parce que le droit calculé s'est établi à zéro compte tenu du niveau des prix sur le marché mondial.

Ainsi, les droits à l'importation de toutes les céréales (à l'exception de l'avoine) ont-ils été suspendus pendant une partie de la campagne 2008/09 (jusqu'à fin octobre 2008). De même, les droits réduits des contingents blé et orge ont été suspendus sur une partie de la campagne 2010/11 (à partir de fin février 2011) et sur l'intégralité des campagnes 2011/12 et 2012/13. Par ailleurs, le droit calculé en maïs a une valeur nulle depuis septembre 2010.

Fondamentalement, les contingents qui sont aujourd'hui mis en place garantissent l'entrée à droit zéro et affranchissent ainsi l'origine ukrainienne, en matière de droits d'entrée dans l'UE, du niveau des prix mondiaux et de mesures aléatoires de suspension des droits par la Commission.

Les contingents ouverts au bénéfice de l'Ukraine s'ajoutent aux contingents existants. Pour autant, il est fort probable que l'on assiste plutôt à un déplacement des volumes depuis les contingents « historiques » vers les nouveaux contingents. En effet, l'Ukraine est, de fait, la principale origine des volumes contractés dans le cadre des contingents blé et orge à droits réduits. On peut, par ailleurs, rappeler que le blé ukrainien importé dans l'UE est essentiellement à destination de l'Espagne et, dans une moindre mesure, de l'Italie et du Portugal. L'Espagne, et avec elle l'Europe du Sud, constituent aussi le premier marché du maïs ukrainien dans l'UE, mais le nord de la Communauté (Pays-Bas en particulier) représente également un marché important.

#### Tirage de certificats

Après 40 semaines de campagnes, la Commission européenne a délivré des certificats à l'exportation pour un total de près de 32,5 Mt, un record. Ce chiffre comprend notamment 24,8 Mt de blé (blé tendre grain, farine de blé tendre en équivalent grain et blé dur), très proche du record en fin de campagne 2008/09 (25,1 Mt).

Autre fait marquant, les délivrances de certificats à l'exportation d'avoine

ont atteint 211 000 t au 1<sup>er</sup> avril (contre 95 000 t en moyenne sur les 5 dernières campagnes, sur la même période). A titre de comparaison, en moyenne sur les 5 dernières campagnes, l'UE avait délivré des certificats à l'exportation d'avoine pour un volume de 135 000 t en fin de campagne, le record étant établi en 2002/03 avec un volume égal à 955 000 t. Les goulots d'étranglement logistiques au départ du Canada profitent donc à l'UE : la Finlande et la Suède, principaux producteurs européens d'avoine, ont pris le relai pour approvisionner les États-Unis.

### Weather market

D'après le dernier rapport Mars JRC pour la Commission européenne du 24 mars, les températures en Europe ont été particulièrement douces cet hiver, supérieures à la normale de 2 à 8°C sur une période comprise entre le 21 décembre et le 23 mars, de sorte que les dégâts dus au gel sont peu nombreux. Les États baltes font exception, et enregistrent des pertes très importantes : le Ministère de l'agriculture lituanien évoque des destructions comprises entre 50 et 60 % des surfaces de blé tendre, tandis que le COPA-COGECA avance le chiffre de 80 %. L'impact sur la production doit cependant être nuancé, les blés de cette région étant majoritairement des blés de printemps ; par ailleurs, une partie au moins des surfaces détruites sera ressemée dans cette catégorie.

Du point de vue de la pluviométrie, la situation est très contrastée, entre excédents de pluie au Royaume-Uni, dans l'ouest et dans le sud-est de la France ainsi que dans le nord de l'Italie, et une sécheresse très importante dans la partie est de l'UE (Allemagne, République tchèque, Bulgarie).

### Réchauffement climatique et production

« Dans certaines régions d'Europe, la production de blé pourrait baisser de 20 % d'ici à 2030 », selon J.F. Soussana, Directeur scientifique environnement de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), et coauteur du 2<sup>e</sup> volet du dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution de climat (GIEC), rendu public lundi 31 mars.

Dans un entretien au journal «Le Monde», J.F. Soussana évoque les impacts du réchauffement climatique sur l'agriculture, et en particulier sur la production céréalière : « Au niveau mondial, le rendement du blé a perdu un peu plus de 5 % entre 1980 et 2010 par rapport à un climat qui n'aurait pas été perturbé. (...) Un certain nombre d'infection fongiques ou de pathologies véhiculées par les insectes vont se renforcer sur les cultures, en particulier en Europe ». L'auteur souligne également que, toutes choses égales par ailleurs, les rendements agricoles médians pourraient diminuer de 2 % tous les 10 ans, alors que la production doit augmenter de 14 % par décennie pour répondre à la demande mondiale croissante.

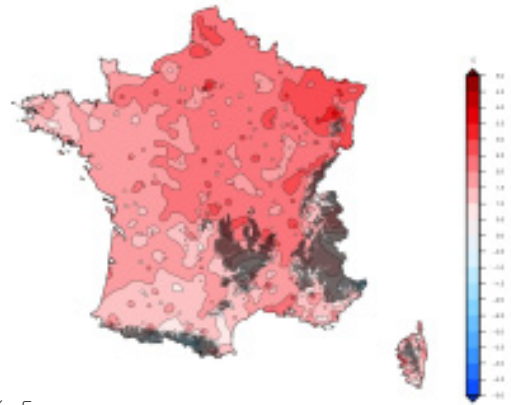
### France

#### Bilan climatique de l'hiver

Les conditions météorologiques de l'hiver 2013/14 ont été marquées par des températures exceptionnellement élevées pour la saison et par une très forte pluviométrie. En moyenne nationale, les pluies ont ainsi été supérieures de près de 40 % à la normale, avec des précipitations particulièrement abondantes sur l'ouest et le sud-est de la France. Globalement, la pluviométrie de cet hiver est la plus importante des 45 dernières années en Bretagne et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'autre élément marquant de l'hiver 2013/14 a été la douceur exceptionnelle enregistrée depuis la mi-décembre sur la quasi-totalité du pays. En moyenne, sur la saison, les températures ont été supérieures de 1,8 °C à la moyenne de référence (1981/2010). Les gelées ont été très rares en plaine. Depuis 1900, l'hiver 2014 est ainsi le deuxième hiver le plus doux après celui de 1989/90.

#### Carte des rapports à la normale des températures pour l'hiver 2013/14



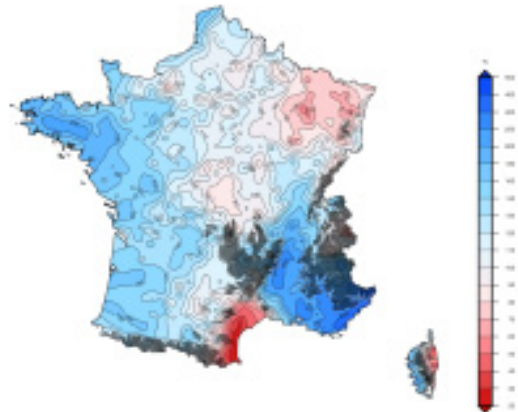
Source : Météo France

#### Comme l'hiver dernier, l'excédent pluviométrique de l'hiver 2013/14 devrait être favorable à la recharge des nappes phréatiques.

En effet, le cumul des précipitations dites « efficaces » (indicateur mesurant l'eau disponible pour l'écoulement et la recharge des nappes) est excédentaire dans la quasi-totalité du pays pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 1<sup>er</sup> mars 2013 (les nappes se rechargeant en automne et en hiver).

Conséquence des pluies abondantes de cet hiver, l'excédent atteint 25 à 50 % sur une large partie ouest de la France ainsi que sur tout le Sud-Est du pays. Seuls une partie du Languedoc-Roussillon et l'est de la Corse affichent un déficit.

#### Carte des rapports à la normale des précipitations pour l'hiver 2013/14



Source : Météo France

#### Des embarquements portuaires en blé tendre toujours soutenus

Le total des embarquements de blé tendre français pour le mois de mars dépasse 1,1 Mt. Historiquement, il s'agit du deuxième plus gros mois de mars en terme de volumes chargés à destination des pays tiers, après celui de la campagne 2010/11 (1,6 Mt).

Les chargements de blé tendre à destination des pays tiers atteignent ainsi 9,4 Mt à fin mars 2014, contre un peu plus de 8 Mt en 2013 et 7,1 Mt environ en 2012, à la même époque.

Les débouchés algérien et marocain ont continué de tirer les embarquements au départ des ports français lors du mois qui vient de s'écouler.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : T. Champagnol - thibaut.champagnol@franceagrimer.fr / R. Bertrand - raphael.bertrand@franceagrimer.fr / C. Babarit - christophe.babarit@franceagrimer.fr / Impression : atelier d'impression de l'Arborial - Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr / V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 - virginie.nicolet@franceagrimer.fr  
Copyright 2014 : N° ISSN 2115-3000. Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr  
www.agriculture.gouv.fr